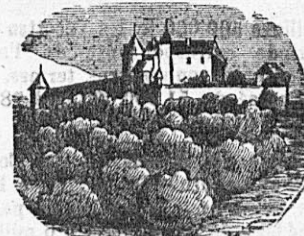




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, art. 9<sup>04</sup> 12<sup>27</sup> (d. j. f. 15<sup>90</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>90</sup> 13<sup>05</sup> (13<sup>40</sup>) 17<sup>55</sup>

### ANNONCES

District de la Gruyère:  
 Une seule insertion . . . 20 cts.  
 Annonces répétées . . . 16 »  
 Canton: Première insertion . . . 20 »  
 Les suivantes . . . 15 »  
 Suisse . . . 25 »  
 Etranger . . . 30 »  
 la ligne ou son espace.  
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.  
 Réclames . . . 40 cts. la ligne  
 S'adresser à  
 Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au 1er).

### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois . . . 2 50  
 Etranger . . . 1 an . . . 9 50  
 . . . 6 mois . . . 5 50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.  
 TÉLÉPHONE 130

## Au Grand Conseil.

Session de Novembre.

Stance du 9 novembre 1920.

Présidence : M. Eug. Grand.

Présents : soixante-dix députés.

A 9 h. 15, la séance est ouverte par une allocution de circonstance du président, qui rappelle la mémoire de M. le député défunt Pacifique Chavaille, d'Ecuvillens.

Les députés se lèvent en signe de deuil.

Il est donné lecture des lettres de démission de MM. Arthur Schächtelin et Bertrand Reyff comme censeur et censeur-suppléant de la Banque de l'Etat.

Le secrétariat donne encore lecture d'une série de pétitions et requêtes émanant notamment des membres de l'ancienne caisse de retraite du corps enseignant, de quelques communes de la Gîane, de personnel des Entreprises électriques, etc.

Ces requêtes sont renvoyées à la Commission des pétitions.

M. Léon Genoud dépose une motion en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans notre canton.

La Commission de validation des élections de MM. Conrad Fasel et Joseph Magnin est composée comme suit : MM. Dupraz, Jungo, Moret, Overney, Sallin, Schorro, Zimmermann. Divers décrets concernant des travaux publics sont lus et transmis aux commissions compétentes.

Le Grand Conseil décide de prendre part officiellement à la cérémonie d'inauguration des plaques commémoratives à la mémoire des soldats défunts, le jeudi 11 mai. Il assistera également à l'ouverture des cours universitaires, le 15 novembre.

### Budget de l'Université pour 1921.

M. Torche, rapporteur.  
 Ce budget prévoit 558,000 fr. aux recettes et aux dépenses. La loi sur les Entreprises électriques obligeant celles-ci à verser le 20% de leur bénéfice supplémentaire à l'Université, ce versement doit être prévu au budget de 1921 par 60,000 fr. et le subside de l'Etat en sera diminué d'autant. Le budget de l'Université est adopté.

### Budget du Collège Saint-Michel.

Même Rapporteur.  
 Ce budget offre 164,950 fr. aux dépenses et 162,140 fr. aux recettes, d'où un déficit probable de 2810 fr. Adopté.

### Budget du Technicum.

Même Rapporteur. Ce budget porte aux recettes et aux dépenses 173,243 francs.  
 M. Torche motive les diverses augmentations, conséquence de la loi sur les traitements.  
 M. Dupras demande une explication

au sujet des ateliers de l'Ecole des arts et métiers.

M. Paul Morard, à propos du subside de 1800 fr. inscrit au budget du Technicum pour l'Exposition, croit que la question de cette exposition doit être reprise et discutée pour elle-même.

M. Léon Genoud expose les avantages de l'arrangement conclu entre les Entreprises électriques et le Technicum au sujet de l'atelier mécanique. Il verrait avec plaisir aboutir le projet d'exposition, à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire de l'Ecole d'arts et métiers.

M. Torche expose le point de vue de la Commission au sujet de l'exposition et prie M. Paul Morard de reprendre son observation lors de la discussion du budget général de l'Etat.

MM. Paul Morard, Dupras et Léon Genoud prennent encore la parole, après quoi le budget du Technicum est approuvé.

### Validation des pouvoirs.

M. Sallin rapporte sur l'élection des députés Conrad Fasel et Jos. Magnin. Ces deux élections sont validées et M. Fasel, présent, est aussitôt assermenté.

### Budget de l'Institut agricole.

Rapporteur : M. Paul Joye.  
 Ce budget présente aux recettes et aux dépenses 99,900 fr. avec un report à capital de 1000 fr.  
 Après quelques explications données par M. Savoy, directeur de l'Agriculture sur le poste des recettes « Produit de la laiterie », en réponse à la demande de M. le Rapporteur, le budget est adopté.

### Budget de Bellechasse.

Même Rapporteur.  
 Le budget du Pénitencier cantonal bondlerait par 403,000 fr. aux recettes et aux dépenses, avec un déficit de 48,000 fr.

M. Weck explique ce déficit par les ravages de la fièvre aphteuse nécessitant la reconstitution du troupeau, ainsi que par diverses constructions urgentes. Adopté.

### Budget de Drogneus.

Même Rapporteur.  
 M. Paul Joye et M. Weck enregistrent avec satisfaction la bonne situation des ateliers et de l'établissement en général.

M. le Directeur de la Police donne des explications à M. Dupras sur les fondations Habrich del Soto, à M. Hans Gutknecht concernant le prix de pension des élèves, à M. Zimmermann au sujet de l'assurance des élèves contre les accidents.  
 Le budget de Drogneus, prévoyant 199,700 fr. aux recettes et aux dépenses, est voté.

Les retraites pour le personnel de l'Etat.

Sa référant à l'article 28 de la loi

du 28 décembre 1919 sur les traitements du personnel administratif cantonal, le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet instituant des caisses de prévoyance pour les diverses catégories de fonctionnaires et employés.

Le devoir de l'Etat ne se borne pas seulement à permettre à ses employés de gagner, par leur travail, leur pain de chaque jour, mais consiste encore à leur faire envisager leur gain par rapport à leur vie entière et aux mauvais jours de cette vie, comme aussi aux obligations qu'ils ont vis-à-vis de leur famille en cas de décès.

C'est dire que l'Etat doit donner, à ceux qui lui consacrent la plus grande partie de leur vie et le meilleur de leurs forces, une garantie contre les conséquences de l'invalidité, de la vieillesse et de la mort.

Autrement dit, il faut que l'employé, qui est attaché d'une manière permanente au service de l'Etat, travaille avec l'idée et la perspective rassurante que, en cas de perte involontaire de son gain, lui et les siens seront à l'abri d'une misère imméritée.

Jusqu'ici, le canton de Fribourg possédait deux caisses de retraite ou d'invalidité : celle de retraite des instituteurs et celle d'invalidité du corps de gendarmerie.

Depuis le 26 décembre 1919, il en existe une troisième : la caisse de retraite de l'Université, du Collège Saint-Michel, du Technicum et de l'Institut agricole.

A part ces trois institutions, il existe encore un fonds constitué par l'Etat pour une caisse de retraite de ses fonctionnaires et employés, fonds qui s'éleva au 31 décembre 1919, à 192,272 fr. 60.

L'idée première du gouvernement était de créer une seule et unique caisse à l'usage des fonctionnaires, employés, professeurs, instituteurs et gendarmes. Cette idée a dû être modifiée.

## L'Irlande aux Communes.

Un débat s'engage sur les représailles en Irlande, à la suite d'observations donnant à penser que ces attaques sont parties de la politique déshabituée du gouvernement et réclamant la nomination de commissions impartiales d'enquête.

M. Lloyd George proteste contre les suppositions injurieuses et se dit convaincu que le pays est persuadé que le gouvernement dispersera la bande d'assassins. Au cours de la discussion animée qui a suivi, il a été fait allusion à une femme allaitant un bébé, qui fut tuée sur un coup de feu au moment où la police passait en automobile. M. Lloyd George dit que tout le monde sait que c'est là un accident malheureux comme il en arrive dans la guerre. L'opposition s'écrie alors :

« La guerre ? » M. Lloyd George réplique : « Certainement, c'est une révolte. Il arrive dans tous les conflits de ce genre que des personnes innocentes sont atteintes. »

Le député nationaliste Devlin dit alors qu'il peut donner à M. Lloyd George toute une liste d'attaques commises sur des innocents, et qui n'étaient pas des sinistres, y compris une descente de troupe dans son propre bureau à Dublin ; la troupe a sacqué son immeuble et a détruit plus de 2000 lettres de soldats exposant leurs griefs et dont M. Devlin s'occupait. M. Devlin demande si M. Lloyd George suggère que lui, Devlin, se livre à une criminelle conspiration dans le genre de celles dont il prétend accuser tous ceux qui souffrent en Irlande.

M. Lloyd George répond qu'il ne suggère rien de la sorte et qu'il fera une enquête en ce qui concerne la descente opérée dans les bureaux de M. Devlin, mais que le gouvernement estime ne pas pouvoir gêner les autorités dans la tâche de réprimer la conspiration.

La Chambre reprend ensuite le débat et examine la proposition du gouvernement tendant à ce que le Conseil de l'Irlande présente un plan pour la création de chambres hautes pour les deux Parlements, l'une pour le nord et l'autre pour le sud de l'Irlande. M. Bonard Law estime que si on met de la bonne volonté, il y a des chances sérieuses d'établir l'accord en Irlande.

La Chambre discute ensuite un article donnant au vice-roi d'Irlande le pouvoir de nommer un conseil en remplacement d'une Chambre élue, au cas où une certaine proportion des membres de cette Chambre refuserait de prêter le serment de fidélité à la couronne britannique.

### Le talion.

Le Star, journal du soir, apprend que le secrétaire en chef pour l'Irlande a reçu du président de la fédération des Sociétés irlandaises d'Amérique l'avertissement suivant : Si, après le 14 novembre, il se produit encore des représailles en Irlande, nous commencerons à exercer des représailles en Amérique contre les Anglais. Pour chaque homme, femme ou enfant assassiné après le 14 novembre par les agents de police ou par les soldats anglais, trois Anglais en Amérique auront à pâtir.

## NOUVELLES SUISSES

Recettes douanières. — D'après une communication du chef du Département des finances et douanes, les recettes douanières dépassent, à fin octobre, d'une somme d'environ 26

honneur la soupe  
 préparer une, en  
 Maggi. Les sortes  
 déjeuner sont :  
 ne, Gruau d'orge,  
 es Potages Maggi  
 arer.

## Grand choix EAUX

as tous les genres  
 oignée  
 ou sur commande.  
 Monchoira.  
 sachets, pelotes.  
 Tabliers.

## LETTAZ USANNE.

## ES

sés que je me trouverai au  
 chain, avec un banc qui se  
 e de la foire.  
 s de cloches et grelottières  
 x et vaches, selles et guides,  
 achés, guides doubles, laisses,  
 ue tous genres de courroies,  
 ces militaires, etc., en outre,  
 onnés, guêtres, chaussons.

SI. BAUMANN.

## errain.

enres, à l'Hôtel de Ville  
 voie de mises publiques, les  
 le territoire de dite commune  
 ètres (371 perches)  
 tres (1 pose 1 perche).  
 L'exposant.

## ontagnes.

se en location, aux en-  
 tes : les Belles Cier-  
 z et la Grosse Schiaz.  
 15 novembre, à 2 h.  
 communale.  
 les mises.

### le Conseil communal.

t, à 3 heures après midi,  
 uer par voie de mises publi-

## Tivoli, à Bulle

dit café.  
 ate ou en location, un  
 prenant appartement, grand  
 r mécanicien de vélos et autos  
 , marchand de bois, BEX.

## LE

environs immédiats,  
 appartement  
 ible.  
 in.  
 à Publicitas S. A., Fr

## VILLE du pays.

ragères, etc.,  
 ns.  
 mmerçant, Morat.



millions 500,000 fr. les recettes de la période correspondante de l'année précédente; en d'autres termes, elles ont passé de 51,500,000 fr. à 78 millions de francs.

**Régie des alcools.** — Le Conseil fédéral a approuvé le budget de la régie des alcools qui se solde par un excédent de recettes de 7,6 millions, permettant de verser aux cantons une somme de 7,4 millions, soit environ 1 fr. 85 par tête de population.

**Le budget fédéral.** — Le Conseil fédéral a adopté le message adressé à l'assemblée fédérale concernant le budget de 1921 qui, comme on le sait, prévoit un déficit de 165 millions. Le déficit des Postes (88 millions) est compris dans le déficit total. L'augmentation des taxes postales comblera une grande partie de ce déficit.

Le Conseil fédéral déclare qu'il ne lui est pas facile de demander un crédit global de 80 millions pour le Département militaire. Le Conseil fédéral estime que la Suisse ne peut renoncer à son armée, tant au point de vue de la protection de sa neutralité et de son indépendance qu'à celui du maintien de l'ordre et de la paix intérieure. Le Conseil fédéral est convaincu que la grande majorité du peuple suisse partage son opinion.

**Genève et la Société des Nations.** — Le Conseil d'Etat genevois pavosera les bâtiments publics le lundi 15 novembre, à l'occasion de la première séance de la Société des Nations. La population est également invitée à pavoiser.

Voici les grandes lignes du programme des manifestations et réceptions prévues: dimanche 14 novembre, après midi: réception de journalistes à l'Hôtel des Bergues.

Lundi 15 novembre, à 10 h. 30, les représentants des autorités genevoises se rendront en cortège, précédés d'huissiers, à la salle de la Réformation. A 12 h. 80 un déjeuner sera offert, par le Conseil d'Etat, à l'Hôtel de Victoria, au Conseil fédéral et aux représentants des Chambres fédérales. A partir de deux heures, réception par le Conseil d'Etat, au foyer du Théâtre.

Le 22, soirée de gala au Théâtre, offerte par les autorités de la ville; à 19 h., à la salle des Rois, dîner offert par le Conseil d'Etat aux représentants des autorités fédérales et aux délégations des gouvernements cantonaux.

Le 27 à l'Hôtel des Bergues, dîner offert par le Conseil fédéral.

Enfin, le 4 décembre, réception au Bâtiment électoral.

**Le monopole des blés.** — Le Conseil fédéral a examiné longuement, mardi, en présence de M. Käppeli, directeur de l'Office de l'alimentation, les conditions du ravitaillement en blé dans les prochaines années. Sans vouloir préjuger son attitude à l'égard du monopole, il a chargé M. Käppeli de poursuivre l'étude de l'établissement permanent du monopole des blés et de présenter des propositions pour l'introduction de cette réforme dans la Constitution.

On se souvient que le ravitaillement du pays en blé posait déjà avant la guerre des problèmes angoissants et que la Confédération avait dû acheter des quantités considérables de blé américain pour suppléer à l'insuffisance des stocks du commerce. Le renchérissement du blé, le relèvement de l'intérêt de l'argent et l'incertitude du marché ont encore empiré la situation et il est difficile de croire que le commerce privé serait aujourd'hui en mesure d'accumuler davantage qu'avant la guerre les stocks nécessaires à notre économie nationale. En outre, la culture indigène a pris, au cours de

la guerre, un développement réjouissant et qui, en s'accroissant, pourrait faciliter la tâche du monopole.

## CANTON DE FRIBOURG

**Après le verdict populaire.** — Le peuple suisse a donc sanctionné, à la belle majorité de 100,000 voix, la loi du 6 mars 1920 sur la durée du travail dans les Entreprises de Transport.

Ce magnifique résultat n'était certes pas attendu, même parmi les plus optimistes partisans de la loi. Il prouve que le peuple suisse n'est pas réfractaire aux légitimes réformes sociales, ce qui est tout à l'honneur du pays qui est le siège de la Société des Nations.

Le personnel fédéral a accueilli avec une réelle satisfaction le verdict populaire. Il a pu se convaincre que, malgré ce qu'en disent nos ennemis, il avait encore la confiance et la sympathie de la grosse majorité du peuple suisse.

Nous sommes certains aussi que de son côté le personnel redoublera de zèle et de ponctualité afin de mériter toujours plus cette confiance et cette sympathie et aussi pour maintenir aux Entreprises suisses de Transport leur réputation mondiale.

Le résultat de la votation dans le canton de Fribourg n'a pas répondu à ce qu'on était en droit d'attendre. Nous nous abstenons toutefois de rechercher ici les causes de la forte opposition qui s'est manifestée. Mais nous voulons espérer que les adversaires d'hier feront amende honorable et qu'ils sauront comprendre que la prospérité d'un pays ne peut être assurée que par l'entente entre les classes.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier chaleureusement tous ceux qui, par la plume ou par la parole, ont soutenu la cause de la loi sur la durée du travail dans les Entreprises de Transport.

Nous remercions tout particulièrement la presse du canton, qui avec un magnifique courage, s'est efforcée de renseigner l'opinion publique sur une question qu'elle considérait comme juste et légitime pour les serviteurs de la Confédération.

*Comité de l'Union du Personnel Fédéral de Fribourg.*

**Taureaux primés.** — Il est rappelé aux éleveurs qu'à teneur des prescriptions concernant les concours, il ont l'obligation d'informer immédiatement, par lettre chargée, le Département cantonal de l'Agriculture de toute vente de taureaux primés et que cette obligation incombe aux propriétaires dont les taureaux primés doivent être abattus pour cause de fièvre aphteuse. A défaut d'avis ou en cas de vente après le premier décembre, le propriétaire devra rembourser à l'Etat, à titre de pénalité, deux fois le montant de la prime obtenue.

**Distinction.** — Le gouvernement de la République française vient de conférer à M. le docteur H. Raymond, à Fribourg, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

**Des sangliers.** — Lundi soir, deux enfants traversaient la forêt, entre Urey et Esmonds, lorsqu'ils virent arriver contre eux un sanglier de haute taille. Heureusement survint M. François Demierre, de Vaarmarens, qui réussit à protéger les deux enfants, au péril de sa vie. Il fut blessé lui-même par le sanglier.

Mardi matin, on organisa une battue dans la contrée, sous la surveillance de l'appointé de gendarmerie de Rue, mais le dangereux solitaire ne se montra plus.

Dans ces mêmes parages, des chasseurs de Bouloz ont tué un jeune sanglier de 40 kilos, l'autre semaine.

**Des vols.** — Une jeune fille, qu'on considère comme irresponsable et qui est actuellement en observation à Marsens, a dérobé divers objets dans un magasin de bijouterie et deux magasins de tissus de Fribourg. L'enquête faite par la Sûreté a amené la prompte arrestation de la coupable, au domicile de laquelle on a retrouvé tout le butin dérobé.

**Journée d'aviation.** — La journée d'aviation organisée par l'Ecole d'aviation « Aéro » de Lausanne aura lieu à Fribourg, le dimanche 21 novembre. Cette journée, qui avait été primitivement fixée au 14 novembre, a été renvoyée à cause de la kermesse organisée par la Société de chant.

**Noyé dans la Sarine.** — On a retiré de la Sarine, mercredi, le corps d'un nommé T., cordonnier, à Fribourg. Le malheureux s'est noyé près des Neigles. Son acte est dû à la misère.

## GRUYÈRE

**A la mémoire de nos soldats.** — C'est hier matin, jeudi, à Fribourg, que s'est déroulée la fête anniversaire en l'honneur de nos soldats morts au service de la patrie. A la collégiale de St Nicolas, pendant l'office, M. le capitaine amiral Savoy a prononcé une allocution de circonstance; puis les autorités, accompagnées des représentants de l'armée, se sont rendues sur la place de l'Hôtel du gouvernement pour l'inauguration de la plaque commémorative. M. Savoy, au nom du gouvernement, a prononcé un discours patriotique.

M. Masy, conseiller fédéral, a adressé quelques paroles à l'assistance.

Ensuite a eu lieu la bénédiction du monument par M. l'abbé Zarkinden.

Le même cérémonial s'est déroulé sur la place de Notre Dame. M. Vondewiss a procédé à la remise de la plaque commémorative, puis M. Diezbach, lieutenant colonel, a pris la parole.

MM. les commandants Bernard, Biberstein et Wildbo'dz ont assisté à la cérémonie.

La Société des Sous-Officiers de la Gruyère, la Société des Artilleurs de la Gruyère et la Société des Carabiniers de Balle étaient représentés à cette manifestation.

**Une famille éprouvée.** — Du Fribourgeois:

Une famille très éprouvée est bien celle de M. Joseph Seydoux, allié Chollet, dit de Fromentey, à Vaulruz qui, en moins de trois semaines, a perdu trois enfants, dont la dernière une charmante fillette de 12 ans, a été ensevelie lundi dernier, au milieu d'une assistance émue et dans laquelle on remarquait ses chères condisciples portant plusieurs belles couronnes.

Nous compatissons de tout cœur à la grande douleur de cette si honorable famille.

**Soirée familiale.** — La série continue. C'est dimanche soir prochain que la Société des Sous-officiers de la Gruyère fera son loto d'hiver dans la grande salle du Moderne.

Qu'on se le dise!

**Pour nos skieurs.** — L'hiver est à nos portes. Que feront nos jeunes gens durant les trop longues journées de loisir ou de congé? Céderont-ils aux multiples tentations, aux nombreuses embûches que leur tendrait l'oisiveté? Comme leurs confrères du

« Club Montagnard », les membres de l'« Alpina », société de skieurs, sauront échapper à ces tentations et à ces embûches et se procurer de saines et utiles distractions en consacrant leurs loisirs au passionnant sport du tki.

Mais ils ont besoin d'un refuge qu'il faut leur en offrir et les ressources de nos amis skieurs sont fort limitées. Il est évident que le bon public bullois, celui des villages environnants, est généreux pour tout ce qui peut contribuer à fortifier notre jeunesse.

C'est pourquoi ils n'ont pas craint d'organiser une soirée familiale, qui aura lieu dimanche 14 novembre (voir aux annonces), soirée à laquelle tous les amis de la montagne se feront un vrai plaisir d'assister.

« Alpina » en remercie d'ores et déjà le public.

**Broc.** — On nous écrit: Nous apprenons que dimanche 14 novembre prochain la société de musique de notre localité procédera au tirage de la tombola qu'elle a organisée en faveur de son uniforme et du renouvellement de l'instrumentation. Il y aura, ce jour, dit-on, cortège et, à 8 heures, concert dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter nos très méritants musiciens brocois. Cette année-ci, particulièrement, ils ont été à la tâche. Grâce au bienveillant appui du président d'honneur M. Gretener et à l'inlassable dévouement du directeur M. Gremion, la Lyre de Broc, a fait, depuis tantôt deux ans, du bon travail et tout fait augurer de légitimes succès pour l'avenir.

La population de Broc, certes, a toujours bien compris et su apprécier à sa juste valeur l'utilité de nos principales sociétés locales. Aussi ne leur est-elle jamais ménagé sa sympathie et son appui. Nous croyons donc bien faire, sans vouloir insister toutefois, en informant le public et en l'encourageant à aller écouter notre fanfare. Que tous ceux qui aiment la bonne musique se rendent à l'hôtel de Ville dimanche prochain. Ce sera, pour les gens du dehors, un bat de promenade bien choisi et l'occasion de passer un agréable après-midi, et, pour notre population, une nouvelle marque d'intérêt et de sympathie envers la Lyre de Broc.

Sitôt après la partie musicale aura lieu le tirage. Tous les lots seront exposés dans la salle. Les gagnants pourront donc les toucher immédiatement.

*Un ami de la fanfare.*

**Un phénomène.** — On nous écrit:

Pour la première fois, en Suisse, nous aurons le plaisir de voir dimanche, de 11 à 5 heures, à l'Hôtel Moderne, à Balle, le roi des géants du monde, celui qui offre 1000 fr. à son rival. Il pèse 188 kg. et mesure 230 cm. Le géant grandit toujours. Les sommités médicales ont déclaré que vraisemblablement il dépassera 240 centimètres.

A remarquer ses petites chaussures du numéro 67 et sa bague de 85 millimètres. Il est vraiment intéressant à voir.

## BRÈVES NOUVELLES

**Suisse.**

Le groupe socialiste du Grand Conseil bernois a décidé de revendiquer un siège lors du renouvellement de la députation aux Etats et de proposer, comme candidat, le secrétaire syndical Dürr, membre du Grand Conseil.

Le congrès du parti socialiste du canton de Lucerne a décidé, par 51 voix contre 21 et quelques abstentions, d'entrer dans la III<sup>e</sup> Internationale, en acceptant les conditions de Moscou.



Le président de la Confédération, M. ... a reçu mercredi en audience officielle Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations.

A Zurich, une employée de papeterie, s'était blessée à la main avec la pointe d'un crayon à l'aniline, a succombé aux suites de cette piqûre.

Il est entré en Suisse, en octobre. 194 mille 716 tonnes de charbon (142,228 tonnes en octobre 1919).

**Etranger.**

Des cambrioleurs ont dévalisé la Banque de Rome, à Tivoli, emportant un million et demi de lires.

On a arrêté, mercredi soir, le député Malone, lieutenant colonel, qui avait l'intention de faire une conférence sur le botché visme à Dublin.

Les partis gouvernementaux hongrois au parlement ont décidé, mercredi, à l'unanimité, d'accepter le projet de loi sur la ratification du traité de paix.

La famine qui règne en Chine s'étend à cinq provinces, représentant une population de 58 millions d'hommes, dont 14 millions sont directement menacés par la famine.

Les familles BENZ et ALLE MANN expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, à l'occasion de la perte douloureuse de leur très regretté père et grand-père

MADAME

Elisabeth LANZ.

Tour de Trême et Bulle, le 9 novembre 1920.

**Protégez vos enfants** contre les refroidissements, la toux, l'enrouement et les maux de gorge, lorsqu'ils vont à l'école par ces temps froids, en leur donnant des **Tablettes Gaban.**



Méfiez-vous! Exigez les Tablettes Gaban en boîtes bleues à fr. 1.75.

**Vermouth NOBLESSE**  
DÉLICIEUSE GOURMANDISE  
CIRAVECNA & C<sup>ie</sup> GENÈVE

**Cinéma Lux**

Dimanche 14 novembre  
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h

**ACTUALITÉS**

**Quel de locomotives**  
en 2 parties.

**LA ROUTTE de SANG**

Grand drame passionnel en 5 parties.  
Quand le chat n'est pas là...  
Comique.

Dimanche 14 novembre

**CASSÉE**

au Café du Pont de **CORBIÈRES**  
Invitation cordiale. L. LEVA.

Le Syndicat agricole de la Gruyère met en soumission la

**fourniture des ferrements**

pour son bâtiment en gare de Bulle.  
On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formules de soumission auprès de M. ... architecte, Hôpital-terminus, Bulle.

Les soumissions devront parvenir au précommissaire jusqu'à samedi 13 novembre, à midi; elles seront valables jusqu'au 30 novembre.

**LOCATION de pâturages.**

Le samedi 13 novembre, de 3 heures, à l'Hôtel de Ville, à Vuadens, il sera exposé en mise publique, aux conditions qui seront lues avant la séance, les pâturages des Villieux-Vuadens, d'un port de 40 génisses.

Les exposants: La Forestière S. A.

**A vendre**

une machine d'emploi, un frac fin drap en état de neuf, taille moyenne, ainsi que 2 jaquettes cheviottes.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 3182 B.

**Mises de bois**

Le samedi 13 novembre, dans la forêt cantonale de Bouley-Vuadens, on vendra en mises publiques: 10 carrons, 1400 gros bois, 2000 lattes, 30 stères de bois et 50 tas de branches.

Vendez vous à 1 1/2 h. à l'ancien ferme Yerly.

L'Inspecteur des Forêts du 3<sup>e</sup> Arrdt.

**A vendre**

un porc de 3 mois et demi chez M. ... Gutschmann, rue ... à la même adresse, à louer un petit appartement d'une chambre et cuisine.

**La BANQUE de l'ÉTAT de FRIBOURG**  
Capital de dotation: Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat.  
et ses agences à Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont et Tavel émettent jusqu'à nouvel avis des

**OBLIGATIONS à**

**5 1/2 %** de 1 à 5 ans  
**5 3/4 %** de 6 à 7 ans  
**6 %** de 8 à 10 ans

Ces obligations sont créées au porteur ou nominatives, avec coupons d'intérêts semestriels ou annuels, payables sans frais auprès de toutes les banques cantonales suisses. Les taux sus-indiqués sont également bonifiés en comptes de dépôts exempts du droit de timbre fédéral.

Les versements peuvent être effectués sur notre compte de chèques postaux N° 49 Ha auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

La Banque de l'Etat de Fribourg est le seul établissement financier du canton de Fribourg qui possède la garantie de l'Etat.

**Venez tous voir**  
**DIMANCHE**, de 11 à 5 heures,  
à l'**HOTEL MODERNE**  
**le roi des géants.**  
Entrée, 80 cent. Enfants, 40 cent.

**BROC Grande Salle de l'Hôtel de Ville BROC**  
DIMANCHE 14 NOVEMBRE, à 15 heures  
**CONCERT**  
donné par la  
**Société de Musique « La Lyre »**  
à l'occasion du **TIRAGE DE LA TOMBOLA.**  
Finance d'entrée: 1 franc, donnant droit à 2 billets de Tombola

**Groupes de skieurs „Alpina“ Bulle**  
**Soirée familière**  
dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle  
Dimanche 14 novembre, à 8 1/2 h.  
Musique des P. T. T.  
Invitation cordiale. Le COMITÉ

**IMMEUBLES EN VENTE**  
Vendredi 19 novembre courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi, dans une salle particulière du Café Gruyérien, à Bulle, Monsieur Lucien PASQUIER, à Bulle, exposera en vente aux enchères publiques, les immeubles ci après qu'il possède à Bulle: art. 334b, Chemin des Crêts, N° 239. Habitation, cave et place de 25 perches; art. 336aab, pré de 33 perches.  
Pour renseignements, s'adresser au notaire Joseph Pasquier, à Bulle, et pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire.  
Les conditions de mises sont déposées auprès du notaire J. PASQUIER.

**Grande mise mobilière à SORENS.**  
Les enfants d'AYER Heroule, au Ferré, exposeront à vendre en mises publiques tout leur mobilier de campagne consistant en 6 chars, dont 3 à échelles, 1 char à pont, 1 char pour le marché, 1 voiture patent, 1 tombereau, 1 caisse à purin, 2 charrettes Brabant et herse, ainsi que tous les outils, faux, fourches, etc., colliers pour le bétail et chevaux, 25 clochettes, liens et demi liens en fer.  
Les mises auront lieu le lundi 15 novembre, à 10 heures du jour, à leur domicile.

**Société des SOUS-OFFICIERS de la Gruyère.**  
Dimanche 14 novembre, à 8 1/2 h.  
**Soirée familière**  
dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle.  
Invitation cordiale. LE COMITÉ.

**La Fabrique Fribourgeoise de Draps S. A. NEIRIVUE**  
avise son honorable clientèle que M. Tobie BEC, à Bulle, n'est plus son représentant et qu'elle peut déposer les  
**laines à filer**  
tous les Jours après midi au Lion d'Or, à BULLE.

**A vendre**  
6000 pieds de **FOIN**  
1<sup>re</sup> qualité à consommer sur place, emplacement pour 10 têtes, à 5 minutes de la laiterie; au besoin on se chargerait de soigner le bétail.  
S'adresser à Louis Thérau Iuz, au Crêt (Voveyze).

Quelques mille kg. de **RAVES**  
1<sup>re</sup> qualité, sont encore disponibles à fr. 1.50 la mesure.  
S'adresser au Café de l'Avonir, Bulle.

Un **gros chien de chasse** roux et blanc, boiteux, sans collier s'est égaré.  
Prière de renseigner M. Louis Schmidt, négociant, Montbovon.

**Vente d'immeubles.**  
Madame Marie RUFFIEUX, épouse de François, à Crésuz, offre à vendre, par voie de soumission, ses immeubles dits:  
**Les Planches, à Crésuz,** articles 116 à 119, 157 à 161, bâtiments, jardin, pré de 1 pose et demie environ.  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. François RUFFIEUX sacristain, à Crésuz.  
Les offres seront reçues jusqu'au 20 novembre courant.

**VOYAGEUR**  
à la commission pour **tissus et confections**  
**est demandé**  
pour la Gruyère, fortes commissions.  
Faire offres sous chiffres P3207B à Publicitas S. A., Bulle.

**A vendre**  
9000 pieds de **foin et regain**  
à consommer sur place; emplacement pour 12 têtes.  
S'adresser à Alfred Gramaud, fils de François, Echarlens

**Une brebis et un agneau** se sont retirés chez Mme Ve Wyssmuller, à Vuadens, où le propriétaire peut les réclamer contre rembour des frais.

**On cherche pour Noël un domestique de campagne.**  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 3199 B.

**Bulle, pharmacie d'office**  
Dimanche 14 novembre  
**Pharmacie BARRAS.**  
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.



Le meilleur et le plus salubre des succédanés du café est, de nos jours, sans contredit le Café de malt Kneipp de Kathreiner.  
Employé comme addition, voici le meilleur mélange:  
3/4 Kathreiner  
1/4 Café véritable.  
Exiger expressément « Kneipp de Kathreiner » et refuser les imitations de qualité inférieure et les produits moulus.

## AGRICULTEURS

# SCORIES THOMAS

En semant des  
vous doublez le rendement de vos prairies.  
En vente chez E. GLASSON & Cie, BULLE.

**Agriculteurs!**  
Le plus puissant dépuratif, apéritif et anti épidémique pour chevaux, vaches, moutons et porcs, est la  
**« Poudre MAYOR »**,  
En vente partout, le paquet, Fr. 3.—; 6 paquets, Fr. 2.90; 12 paquets, Fr. 2.80. Envoi franco: A. Dells'e & Cie, Lausanne.  
Dépositaires: A. Simond fils & Cie, Lausanne.  
Prix spéciaux pour Syndicats.

## Société coopérative de consommation

### de BROU et environs.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 16 novembre 1920, à 20 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de la Grue, à Brou.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée;
- 2) Achat d'immeuble;
- 3) Nomination d'un membre du Conseil d'Administration;
- 4) » d'un Vérificateur des comptes;
- 5) Propositions individuelles.  
(Messieurs les Sociétaires qui auraient des propositions à soumettre à l'Assemblée sont priés de les formuler par écrit au Conseil au moins 6 jours avant la séance, en conformité de l'art. 34 des statuts.)
- 6) Divers.

BROU, le 2 novembre 1920.

Le Conseil d'Administration.

Les Assemblées locales extraordinaires auront lieu:  
les Jeudi 11 Novembre, à 20 h., Magasin, EPAGNY  
Vendredi 12 » à 20 h., Salle d'Ecole,  
VILLARVOLARD.  
Samedi 13 » à 20 h., Hôtel de la Croix-  
Blanche, LA ROCHE.  
Dimanche 14 » à 16 h., Hôtel de la Berra,  
CERNIAT.  
» 14 » à 20 h., Hôtel du Maréchal-  
Ferrant, CHARMEY.  
Lundi 15 novembre, à 20 h., Salle d'Ecole, CRESUZ.

## Location de domaine

### par voie de soumission.

M. Charles LAPP, à Epagny (Gruyère), expose en location, pour une durée de 9 ans, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à Epagny, d'une contenance de 50 poses, en un seul mas.

### Vente de domaine.

Il offre en outre en vente, par voie de soumission, les immeubles art. 287, 830, 567a, 567b, 569b, 568, 569a, 571 et 572 du cadastre de la Commune de Gruyères, formant le domaine du Pont, d'une contenance de 12 poses 51 perches, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin et prés.

Les deux domaines sont de terrain de 1<sup>er</sup> choix. Les soumissions seront reçues par le propriétaire jusqu'au 20 novembre 1920, à 18 heures.

Pour voir les conditions et visiter les domaines, s'adresser au propriétaire ou à M. Antonin GEINOZ, Hôtel de la Croix-Blanche, à EPAGNY.

## BULLE

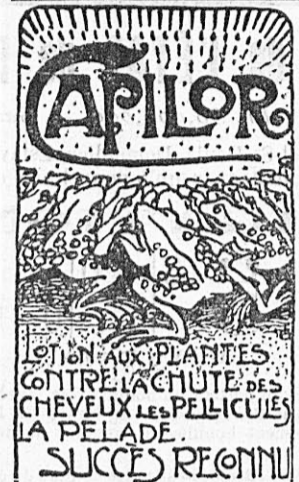
Famille du pays désire louer, Bulle ou environs immédiats, petite villa ou appartement ayant confort moderne, avec jardin si possible. Date à convenir pour printemps prochain. Offres écrites sous chiffres P 9360 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

## Châtaignes grosses

(Marroni)  
15 kg., Fr. 5.—.  
Noix fraîches  
5 kg., fr. 5.80; 10 kg., fr. 10.50  
Oignons de conserve  
15 kg., fr. 3.—.  
ZUCCHI, Bellinzona.

## A VENDRE

un char à pont à patent, un harnais complet et des caisses vides.  
S'adresser à M. Denis BAR-RAS, négociant, BROU.



**CAPILOR**  
LOTION AUX PLANTES  
CONTRE LA CHUTE DES  
CHEVEUX LES PELICULES  
LA PELADE.  
SUCCES RECONNU

DÉPÔT GÉNÉRAL:  
PARFUMERIE MARGOT  
BULLE

en flacons de fr. 3.50 et 5.50.  
Envois contre rembourse.  
Dépôt à Charmey: chez  
M. A. Chappalley, coiffeur.

## Chevaux

pour l'abatage.  
et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par  
Tél. 168. L. GENOUD,  
Cercle Catholique, BULLE.

## On cherche à louer

### un centre de Bulle

### appartement

de 3-4 pièces ou locaux chauffables et bien éclairés.  
Offres sous chiffres P 9360 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

## On trouve

toujours un très beau choix de  
**PORCS**  
de différentes grandeurs à la  
Porcherie Moderne,  
à VUADENS.

## Meubles antiques.

Réparations.  
Même adresse, à vendre un fauteuil sculpté, une table pieds torsés et un établi pour sculpteur.  
Se recommande,  
Henri FERROUD,  
In Chajima, Bulle.

## A vendre

une quantité de  
Inges et chenaquets pour billons  
le tout en bon état.  
S'adresser à M. Boschung,  
voiturier, à Bulle.

## On désire placer

un garçon de 16 ans dans une brasserie ou comme voiturier.  
S'adresser à Alphonse Bulliard, facteur, Estavayer-le-Lac.

## Belle viande et charcuterie

Rôti 1<sup>er</sup>, sans os, le kg., fr. 3.40. Bouilli avec os, le kg., fr. 2.40  
Saucisses au lard, le kg., fr. 4.—. Saucisson ménage, le kg., fr. 4.—  
Viande fumée, le kg., fr. 2.50 et 4.—. Expéditions par retour de courrier, par poste et chemin de fer, depuis 2 kg. Discretion absolue.  
CABALUS, S. A. Boucheries Chevalines, Pl. St-Laurent, 10, Lausanne. — Tél. 40-98.

## GRAMOPHONES

30 % DE RABAIS jusqu'à fin novembre  
Malgré les annonces des Maisons Hug & Cie, à Bâle, et Charrière & Cie, à Bulle, nos machines, sont des GRAMOPHONES de fabrication suisse de qualité irréprochable et garantie, depuis 60 francs.  
Disques, Aiguilles, Réparations  
Chez H. PASQUIER, horloger  
Passage de l'Union, BULLE.

## Location de montagne.

Lundi 15 novembre, à 14 heures, à l'Auberge de LES-SOC, il sera exposé en location, par voie de mise publique, pour le terme de 3 ans, la montagne de VAUTERY. Les conditions seront lues avant les mises.  
Lessoz, le 9 novembre 1920.  
Pour les exposants: P. FRACHEBOUD.

## Vente de terrain.

Samedi 13 courant, dès les 14 heures, à l'Hôtel de Ville de BROU, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, les immeubles ci-après désignés, situés rière le territoire de dite commune.  
Art. 515. Forcel. Pré de 33 ares 39 mètres (371 perches).  
Art. 537. Forcel. Pré de 36 ares 9 mètres (1 pose 1 perche).  
Brou, le 9 novembre 1920. L'exposant.

Dès maintenant, chaque samedi soir, on trouvera de nouveau

## au Café Fribourgeois, Bulle

de délicieuses  
**TRIPES à la mode de Caen.**  
Se recommande,  
A. STUCKY

## S. MARMY

Marchand-Tailleur,  
Rue de la Promenade, BULLE

vient de recevoir des DRAPS anglais et français de première qualité, toutes nuances, pour complets, pardessus, habits de sport, à prix modérés.

Le samedi 13 novembre courant, à 3 heures après midi, le sousigné exposera à vendre ou à louer par voie de mises publiques.

## Café-Restaurant du Tivoli, à Bulle

avec appartement et dépendances.  
Les mises auront lieu dans une salle du dit café.  
Il sera également offert en vente ou en location, un bâtiment, sis rue de Gruyères, comprenant appartement, grand atelier, garage et place; conviendrait pour mécanicien de vélos et autres.  
Jos. GRAND, marchand de bois, BEK.



## Un grand art

c'est de toujours acheter un soulier qui chausse bien. Faites un essai chez nous et nous vous aiderons non seulement à acheter une chaussure solide qui vous convient, mais qui est d'un prix modique.

Nous garantissons toute paire de souliers que nous envoyons.

Nous expédions contre remboursement:		No	Fr.
Souliers pour enfants, Box Derby		23/25	13 50
» de dimanche pour enfants, Box		26/29	18.—
» de dimanche pour enfants, »		30/35	21 50
» de dimanche pour garçons, »		36/39	29.—
Bottines à lacets pour dames, Box élégant		36/42	29.—
» à lacets pour dames, Box Derby		36/42	32.—
» à lacets p. dames, Derby, bouts Derby		36/42	34 50
» à lacets pour Messieurs, Box Derby		40/47	39.—
» à lacets p. Messieurs, Box, bouts vernis		40/47	39.—
» à lacets p. Messieurs, Box, 2 semelles		40/47	44.—

Garantie pour chaque paire. Atelier de réparations.  
Demandez catalogue illustré gratuit!

## Rod. Hirt fils, Lenzbourg